

Recrutement et qualités requises

La motivation est le critère fondamental.

Les élèves de LVB espagnol doivent montrer un intérêt manifeste pour la langue espagnole et la culture de toute l'aire hispanique.

Admission

Sont prioritaires les élèves fréquentant un collège du bassin de recrutement du lycée Salvador Allende.

Se renseigner auprès du secrétariat du collège de votre enfant pour les modalités d'admission en section européenne.

L'effectif est limité à 24 élèves.

QUI ÉTAIT SALVADOR ALLENDE ?

Né à Valparaíso (Chili) en 1903, Salvador Allende commence sa carrière comme médecin de l'assistance publique et des hôpitaux puis devient député en 1939. Ministre de la Santé en 1942, il fonde, en 1943, le Parti Socialiste chilien.

Elu président de la République Chilienne en 1970, il forme un gouvernement avec des ministres issus des différents courants de l'Unité Populaire mais il est tué le 11 septembre 1973 dans le palais présidentiel lors du coup d'état du Général PINOCHET qui prend le pouvoir. Commence alors une longue période de féroce répression.

Adversaire de la violence et victime de ses convictions, les dernières paroles de ce grand dirigeant politique sont pour son peuple : « Placé dans un processus historique, je paierai de ma vie la loyauté de mon peuple, et je lui dis qu'il peut avoir la certitude que la graine que nous avons logée dans la conscience digne de milliers et de milliers de Chiliens ne pourra pas être retirée définitivement. Ils ont la force, ils pourront nous asservir. Mais on ne tient les mouvements sociaux, ni par le crime, ni par la force. L'histoire est à nous et ce sont les peuples qui la font. »



Lycée Salvador Allende
HEROUVILLE ST CLAIR



**Section
européenne
espagnol**

**avec discipline non linguistique
Histoire-Géographie**

Rentrée 2023



Mise à jour février 2023 – document non contractuel

LYCEE SALVADOR ALLENDE



15, rue Guyon de Guercheville - BP 21
14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél 02 31 53 10 70 - Fax 02 31 53 10 79
ce.0141796b@ac-normandie.fr
<http://lycee-salvador-allende.etab.ac-caen.fr>



Section européenne espagnol

avec discipline non linguistique Histoire-Géographie

- ✚ La section européenne espagnol du lycée Salvador Allende a été ouverte à la rentrée 2015.

Objectif de la section

La section européenne est une option que l'on peut débiter en seconde et qui se poursuit jusqu'en terminale pour obtenir un baccalauréat avec mention section européenne.

Outre l'enseignement d'espagnol LVB, elle permet de bénéficier :

- D'une heure hebdomadaire supplémentaire en discipline non linguistique (**DNL en Histoire-géographie**)
- Et d'une heure supplémentaire de **pratique linguistique renforcée**.

Ces enseignements permettent indubitablement de développer une aptitude à la mobilité dans les études ou le travail, notamment via Parcoursup ou encore pour les échanges Erasmus.

Contenu de la DNL

En DNL, les élèves auront donc, en plus des heures d'histoire-géographie du tronc commun, une heure d'Histoire-Géographie en langue espagnole : le programme suit les thèmes fixés par le programme national, mais en relation avec le monde et la civilisation hispaniques. L'espagnol devient ainsi un outil de communication au service d'une discipline. La participation orale (jeux de rôle, organisation de débats, réalisation de vidéos) est fortement sollicitée.

En outre, les élèves ont la possibilité de passer l'examen du DELE (*Diploma de Español Lengua Extranjera*), permettant d'obtenir la certification « Cervantes », attestant la maîtrise du niveau européen A2 ou B1.

Séjours linguistiques en Espagne

Un échange est organisé par les professeurs de la section. Les élèves de seconde Euro ont ainsi la possibilité de partir en Catalogne en collaboration avec les lycées de Mollet del Vallès et de Lliça d'Amunt en fin d'année scolaire, ce qui leur permet de passer au moins deux mois en Espagne. Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de participer à cet échange, un séjour linguistique d'une semaine peut être en outre organisé au cours de l'année.

L'examen

Actuellement, au baccalauréat, les élèves passent un oral spécifique de 20 minutes sur les thèmes étudiés en Terminale. Ils sont évalués sur le niveau de langue et le contenu en histoire et en géographie.

Deux conditions s'imposent pour obtenir le baccalauréat mention européenne :

- obtenir la moyenne à l'oral spécifique
- obtenir une moyenne supérieure ou égale à 12 à l'épreuve de langue vivante espagnol du baccalauréat.

De plus, la note de l'épreuve orale spécifique peut être reprise dans le calcul comptant pour l'obtention du baccalauréat au titre d'une épreuve facultative.

Le diplôme

Les élèves obtiennent un **baccalauréat mention section européenne** qui leur permet de valoriser leur demande de recrutement pour des écoles ou de postuler à des cursus universitaires franco-espagnols.